



## **ALLIANCE ASSURANCES ENTAME LA SECONDE PHASE**

### **DE L'APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE AVEC INTRODUCTION DE L'ACTION A LA COTE OFFICIELLE DE LA BOURSE D'ALGER**

**Alger- le 31 octobre 2010.** Le jeudi 28 Octobre, Alliance Assurances a clôturé son programme de Road-show régionaux et lance l'opération de souscription à partir du 02 novembre. Un ambitieux plan de communication média et hors-média permettra aux différentes parties prenantes de suivre l'opération et de trouver les réponses à leurs interrogations.

#### **Une couverture du territoire national en 3 semaines**

Pendant plus de 3 semaines, du 6 au 28 octobre, l'équipe dirigeante d'Alliance Assurances conduite par son président, Hassen KHELIFATI, a présenté le projet d'ouverture du capital à travers différentes régions du pays. 14 regroupements régionaux ont ainsi été organisés à Alger, Blida, Chlef, Ghardaï, Oran, Sidi-Belabbes, Tlemcen, El Oued, Annaba, Constantine, Sétif, Biskra, Béjaïa et Tizi-ouzou.

Ces rencontres avec le tissu économique local ont permis de présenter le projet de développement de la compagnie, les perspectives d'évolution du marché des assurances et les modalités pratiques de souscription.

#### **Un réel engouement pour l'opération**

Ces rencontres ont démontré en premier lieu l'intérêt de l'ensemble des acteurs pour cette opération. Les investisseurs, particuliers et chefs d'entreprise, en quête de d'opportunités de placement ; mais également la communauté financière qui a tenu à accompagner la délégation Alliance Assurances pendant toutes ces rencontres. Selon Hassen Khelifati « Notre première satisfaction était de constater que les banquiers accompagnaient leurs clients à ces rencontres et les conseillaient en compagnie de notre équipe. Nous sommes ravis de constater que nos principaux partenaires, les banques, s'impliquent d'une façon active et efficace pour mener cette opération à bon port »

Ces rencontres ont connu également une grande participation des clients d'Alliance Assurances (ils sont plus de 300 000) qui témoignent ainsi leur intérêt à poursuivre leur alliance avec la compagnie...

Et Hassen Khelifati de rajouter « nous avons eu de nombreuses sollicitations de la part des PME d'envergure, nous interrogeant sur le processus d'introduction en Bourse et ses modalités elles envisagent sérieusement de se développer à travers ce nouveau levier».

#### **Un grand intérêt pour l'évolution du marché des assurances et les projets de la compagnie**

Les premières interrogations lors des débats concernaient les perspectives d'évolution du marché des assurances, du chiffre d'affaires et de la part de marché d'Alliance Assurances.

L'équipe Alliance Assurances a eu l'occasion de rappeler le fort potentiel d'évolution du marché national ; les performances encourageantes de la compagnie confortées par les statistiques du CNA (conseil national des assurances) et les différentes sources officielles.

Un grand intérêt fût accordé aux projets de la compagnie : dans l'assurance des personnes, la gestion d'actifs immobiliers et le capital-investissement. Les actionnaires potentiels ont fortement apprécié l'expérience réussie de Alliance Assurances dans le lancement de ses deux filiales Algérie Touring Assistance ATA (leader du marché de l'assistance automobile) et ORAFINA (développement du premier ERP 100 % algérien dans le secteur des assurances).

### **La souscription au capital d'Alliance Assurances : une réelle opportunité pour les investisseurs**

La souscription au capital de la compagnie est considérée comme une opération rentable par les investisseurs potentiels rencontrés au vu des résultats à ce jour, de la santé financière et surtout des perspectives diversifiées de développement de la compagnie. Avec un taux moyen de rentabilité des fonds propres de 25% (39 % en 2009) et une progression forte et soutenue du chiffre d'affaires (80% en 2009/2008), le placement est indéniablement une alternative d'investissement qui vient enrichir positivement le marché financier algérien.

Ce constat a été souligné par Adel Si Bouekaz, PDG de Nomad Capital, société d'ingénierie financière, conseil d'Alliance Assurances sur cette opération. Il a également confirmé que « les actionnaires potentiels ont été rassurés par le contrat de liquidité assuré par l'IOB/CPA qui garantit l'achat des titres mis sur le marché pendant au moins une année ». Il a rajouté que « l'intérêt financier de l'opération est perceptible à court terme, puisque les nouveaux actionnaires recevront des dividendes sur les bénéfices relatif à l'exercice de 2010 ».

### **Lancement de l'opération de souscription**

La période de souscription qui **débutera le 02 novembre 2009, s'étalera sur un mois. Le nombre d'actions émises est de 1 804 511 actions au prix de 830 Dinars Algérien l'action.**

Les ordres d'achats seront recueillis par le réseau des banques partenaires pour cette opération : Crédit Populaire d'Algérie (IOB accompagnateur/Chef de file : CPA), Banque Nationale d'Algérie (BNA), Banque Extérieure d'Algérie (BEA), Banque de Développement Local (BDL), Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance-Banque (CNEP-Banque) , la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), Gulf Bank Algeria (AGB) , la Société Générale Algérie (SGA) , la BNP PARIBAS Algérie (BNP) .

Après la phase de souscription, **l'action Alliance Assurances sera admise à la cote officielle de la bourse d'Alger.**

Dans le but de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'information et de pouvoir souscrire, cette opération est soutenue par une importante campagne de communication médias (presse, TV, radio, web) et hors media (affichage urbain et sur bus, mailing, e-mailing, sms, PLV au niveau de plus de 1100 agences bancaires et du réseau des agences Alliance Assurances...)

Selon Hassen KHELIFATI, « le slogan de la campagne **«Devenez Actionnaires et Grandissons ensemble»**, reflète réellement notre vision et nos valeurs. Ces rencontres régionales nous ont

réellement conforté dans notre démarche aujourd'hui portée par une véritable alliance de nos employés, nos clients, nos partenaires du secteur financier et...de nos futurs actionnaires».

### POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE CONTACTER :

- Mr (tel, fax, portable, email)
- Mme (tel, fax, portable, email)

### A PROPOS DE :

#### Alliance Assurances

Alliance Assurances est une compagnie d'assurance toutes branches à capitaux privés. Son portefeuille clientèle dépasse les 300 000 assurés, son total production nette à fin 2009 représente 2,8 milliards DZD et le résultat net est de 312 millions DZD soit un taux de rentabilité des fonds propres de 39%.

A fin 2009, le capital social d'Alliance assurances était de 800 millions DZD. La compagnie ouvre son capital au public pour le porter à 2,2 milliard DZD, en novembre 2010.

Alliance Assurances est présente sur l'ensemble du territoire national. Le développement du réseau commercial a permis d'atteindre au 31 décembre 2009, 116 centres de production, structuré en 8 agences principales, 35 agences directes, 46 agents généraux et 27 annexes, ce a travers 35 Wilayas.

Alliance Assurances est une société par actions créée en juillet 2005 dans le cadre de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 du Ministère des Finances, consacrant l'ouverture du marché des assurances.

Elle a débuté son activité en 2006 suite à l'obtention de l'agrément n°122/05 et pratique l'ensemble des opérations d'assurance et de réassurance. Alliance Assurances dispose d'un actionnariat constitué d'investisseurs nationaux de référence.

La société vise les segments traditionnels des assurances (risques industriels, automobile, transports...) ainsi que les segments non exploités ou peu développés sur le marché tels que :

- les assurances de particuliers et de ménages
- les assurances de personnes à caractère de prévoyance, d'épargne, d'assistance et de santé
- les assurances des PME/PMI, professions libérales, commerçants et institutionnels
- les produits nouveaux d'assurances et plus particulièrement d'assurance vie et santé
- des gammes de produits dans le domaine des grands chantiers, du logement et de l'industrie.
- les risques d'habitation et des risques divers

Site web : [www.alliance-assurances.com](http://www.alliance-assurances.com)

**COSOB**

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) est une autorité de régulation indépendante, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a été instituée par le décret législatif n° 93-10 du 23 mai 1993, modifié et complété, relatif à la bourse des valeurs mobilières.

#### **Mission de la commission :**

La commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse a pour mission d'organiser et de surveiller le marché des valeurs mobilières en veillant notamment :

- A la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières ou tout autre produit financier donnant lieu à appel public à l'épargne;
- Au bon fonctionnement et à la transparence du marché.

**Site web :** [www.cosob.org](http://www.cosob.org)

#### **La « Bourse d'Alger »**

La Société de la Gestion de la Bourse des Valeurs Mobilières, par abréviation SGBV, sise au 27 Bd Colonel Amirouche Alger, est une société par actions créée par le décret législatif n° 93-10 du 23 mai 1993 et constituée le 25 mai 1997 ; elle constitue un cadre organisé et réglementé au service des IOB en tant que professionnels pour leur permettre d'exercer leurs missions conformément aux lois et règlements en vigueur. Depuis sa création, elle s'est attelée à mettre en place les dispositifs opérationnels et techniques nécessaires aux transactions sur les valeurs mobilières admises en bourse.

**Site web:** [www.sgbv.dz](http://www.sgbv.dz)

#### **Algérie Clearing**

Algérie Clearing est une société par actions 'SPA', son capital social est de 75 millions de Dinars algériens, créée par les six banques publiques ( BNA, BEA, BADR, CPA, CNEP BANQUE et BDL) et les trois sociétés émettrices ( EGH EL-AURASSI, Groupe SAIDAL, ERIAD SETIF ), pour exercer les missions du Dépositaire Central des Titres en Algérie grâce à la gestion d'un système de Règlement Livraison automatisé et intégré au service de tous les professionnels de la place. Le Dépositaire central des titres en Algérie a été institué, par le décret législatif N°93-10 du 23 Mai 1993 , modifié et complété le 19 Février 2003 par la loi N° 03-04 du 19 Février 2003, relatif à la Bourse des valeurs mobilières. Son activité est placée sous la supervision de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse - COSOB.

#### **Rôle et mission**

- Codification et Admission des Valeurs
- Conservation
- Circulation
- Opérations sur Titres
- Dématérialisation
- Services Particuliers

**Site web:** <http://www.algerieclearing.dz/>

#### **Les banques partenaires de l'opération:**

- Banque Al Baraka Algérie : [www.albaraka-bank.com](http://www.albaraka-bank.com)
- Banque de Développement Local "BDL" : [www.bdl.dz](http://www.bdl.dz)
- Banque de l'Agriculture et du Développement "BADR" : [www.badr-bank.net](http://www.badr-bank.net)
- Banque Extérieure d'Algérie "BEA" : [www.bea.dz](http://www.bea.dz)
- Banque Nationale d'Algérie "BNA" : [www.bna.dz](http://www.bna.dz)
- Caisse d'Épargne et de Prévoyance "CNEP Banque" : [www.cnepbanque.dz](http://www.cnepbanque.dz)
- Société Générale Algérie : [www.sga.dz](http://www.sga.dz)
- BNP Paribas ! [www.algerie.bnpparibas.com](http://www.algerie.bnpparibas.com)